

**PROCES-VERBAL REDUIT
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017**

REPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE - VILLE D'OSNY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 14 décembre 2017.

Le quatorze décembre deux mille dix-sept à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le huit décembre deux mille dix-sept s'est réuni en séance publique.

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Murielle DUFLOS, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Nicole SIEPI, M. David AIME, Mme Sylvie GUIGON, M. Jean-Claude PINQUET, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Christine ROBERT, M. Claude MATHON, Adjoint.

M. Maurice CZARNECKI, Mme Maryse GINGUENE, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Laurence TREFENKO, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, M. Franck GAILLOT, Mme Christelle BENDADDA, M. Marcel LALLIOT, Mme Armandine MARTINEZ (arrivée à 20h47), M. Lionel ROUX, M. Laurent ACHITE-HENNI, Mme Céline LAURENT, M. Dominique COUVREUR, Mme Patricia DESBATS, M. Pascal-Eric LALMY, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Daniel HEQUET	à	M. Abdelmalek BENSEDDIK
Mme Caroline OLIVIER	à	Mme Anne-Marie BESNOUIN
M. Jean-Marc CHAILLIOU	à	M. Jean-Yves CAILLAUD
M. Sylvain LANDEMAINE	à	M. Jean-Claude PINQUET
Mme Barbara LEVESQUE	à	Mme Nicole SIEPI
Mme Jeannine VATIN	à	M. Laurent ACHITE-HENNI

SECRETAIRE DE SÉANCE :

M. Jean-Claude PINQUET

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 33.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

273.12.2017 FINANCES

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2018.

274.12.2017 FINANCES

AVANCES DE SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES PUBLICS

Décide à l'unanimité, de verser des avances de subventions aux clubs sportifs, à l'Amicale des agents communaux, au C.C.A.S. et à la Caisse des Ecoles suivant le tableau ci-dessous :

Nom de l'association ou organisme public	Montant accordé en 2017	Avance à verser	
Amicale des Agents Communaux	27 040	13 520	6 douzièmes
O.C.N.M. (Osny Club Nautique Municipal)	4 000	1 000	3 douzièmes
A.VO.P. (Association Volley Osny Pontoise)	2 300	575	3 douzièmes
A.T.L.O. (Association Tennis Lawn d'Osny)	4 000	1 000	3 douzièmes
Osny Football Club	27 500	6 875	3 douzièmes
Judo Club d'Osny	3 900	975	3 douzièmes
Les Archers de Grouchy	1 800	450	3 douzièmes
BMX Club Osny (Osny Bicross)	2 800	700	3 douzièmes
E.G.O. (Espoirs Gymniques d'Osny)	2 800	700	3 douzièmes
A.M.O. (Association Maison d'Osny)	16 150	4 038	3 douzièmes
EX AEQUO	1 000	250	3 douzièmes
C.C.A.S	71 400	35 700	6 douzièmes
Caisse des Ecoles	45 000	26 250	7 douzièmes

275.12.2017 FINANCES

DECISION MODIFICATIVE N° 4

Adopte à la majorité, 3 abstentions du groupe de l'opposition « Rassembler pour faire gagner Osny », la décision modificative n° 4 de la commune qui s'établit comme suit :

Ajustement compte dépenses imprévus

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : + 4 210 – 4210 = 0

DEPENSES FONCTIONNEMENTY : + 150 000 – 150 000 = 0

276.12.2017 ENVIRONNEMENT

RAPPORT ANNUEL 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Décide à l'unanimité, d'acter les rapports annuels 2016 transmis par la CACP et le SIARP concernant le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

277.12.2017 ENVIRONNEMENT**RAPPORT ANNUEL 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS**

Décide à l'unanimité, d'acter les rapports annuels transmis par la CACP et la CGECP.

278.12.2017 URBANISME – ZAC DE LA DEMI-LIEUE**APPROBATION DU PROJET DE PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS**

Approuve à la majorité, 4 abstentions du groupe de l'opposition « Osny pour vous avec vous » le programme des équipements publics nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la ZAC de la Demi-Lieue à Osny, tel que :

OUVRAGES ET EQUIPEMENTS PUBLICS	MAÎTRE D'OUVRAGE	FINANCEUR	GESTIONNAIRE
Ensemble des voiries internes y compris espaces verts	Aménageur	CACP (concession d'aménagement)	Ville d'OSNY
Réseaux et renforcements éventuels	Aménageur	CACP (concession d'aménagement)	Ville d'OSNY CACP (éclairage) Concessionnaires (ENEDIS, SIARP, CYO, ORANGE...)
Aménagement des ouvrages de gestion des eaux pluviales	Aménageur	CACP (concession d'aménagement)	CACP
Espaces publics internes (places, voies piétonnes, mobilier urbain, espaces verts)	Aménageur	CACP (concession d'aménagement)	Ville d'OSNY
Espaces publics internes (éclairage, BAVE)	Aménageur	CACP (concession d'aménagement)	CACP
Voirie : SHUNT depuis la RD 915 Sud vers la RD 27 Est	Aménageur	CACP (concession d'aménagement)	Conseil Départemental du Val d'Oise

279.12.2017 URBANISME – ZAC DE LA DEMI-LIEUE**CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE (EPFIF), LA COMMUNE D'OSNY, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE (CACP) ET LA SEMAVO**

Approuve à l'unanimité, le protocole d'intervention et les modalités de la convention d'intervention foncière sous réserve de la mention du nombre maximal de logement fixé à 575.

280.12.2017 URBANISME – AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE POUR LA MISE EN LUMIERE DU CHATEAU DE GROUCHY

Décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire ou sa 1^{ère} adjointe à déposer une déclaration préalable en vue de la réalisation dans le cadre du partenariat public privé (PPP) de la CACP pour l'éclairage public, de travaux d'aménagement pour la mise en lumière du château de Grouchy, au nom et pour le compte de la commune, et à signer tout acte relatif à l'instruction de cette demande.

281.12.2017 SÉCURITÉ - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COMMUNALE DE COORDINATION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT POUR LA VILLE D'OSNY

Décide à l'unanimité, d'autoriser le maire à renouveler la convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat avec le représentant de l'Etat dans le département.

282.12.2017 EDUCATION

FUSION DE L'ECOLE MATERNELLE ET DE L'ECOLE ELEMENTAIRE YVES LE GUERN

Approuve à l'unanimité, la suppression administrative de l'école maternelle Yves le Guern et la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire en un seul groupe scolaire.

283.12.2017 SPORTS

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUR PROJET EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION « ESPOIRS GYMNiques D'OSNY »

Approuve à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle sur projet d'un montant de 500 € à l'association « Espoirs gymniques d'Osny ».

284.12.2017 CULTUREL – MUSEE THORNLEY - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE ET LA VILLE D'OSNY.

Approuve à l'unanimité, la convention de partenariat avec le Conseil départemental du Val-d'Oise, d'une durée de 3 ans.

285.12.2017 CULTUREL - MEDIATHEQUE- CONVENTION AVEC LA REGION ILE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DU PROJET BOITES A LIVRES EN GARE

Décide à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer ladite convention et / ou à en négocier les termes, s'il y a lieu. La convention sera conclue à compter d'une période de mise en service du dispositif pour une phase test de 6 mois à compter de l'installation de la boîte à livres.

286.12.2017 CULTUREL – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES AMIS DE GROUCHY.

Approuve à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 205 € à l'association des Amis de Grouchy pour l'organisation de la soirée d'halloween.

287.12.2017 CULTUREL – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION MEMPOKAP.

Approuve à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 205 € à l'association des Mèmpôkap pour l'organisation de la soirée d'Halloween.

288.12.2017 PETITE ENFANCE

MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES PETITE ENFANCE

Approuve à l'unanimité, le règlement de fonctionnement des structures petite enfance modifié et applicable au 1^{er} janvier 2018.

289.12.2017 FONCIER - COPROPRIETE LAMETH – PARCELLE CADASTREE AS N° 902 - PROMESSE DE VENTE ET VENTE DES LOTS N° 3 (HABITATION) N° 8 ET N° 9 (STATIONNEMENT), SIS AU N° 30 ROUTE D’ABLEIGES, A Mme SANDRA ARMIJOS CONDOY ET A M. LUIS SANTOS DA CUNHA.

Approuve à l’unanimité, la promesse de vente unilatérale du lot 3 de la copropriété de l’ensemble immobilier situé du 26 au 34 route d’Ableiges, au prix de 170.000 € nets vendeur (cent soixante-dix mille euros), d’une durée de 3 mois à compter de sa signature, sous condition suspensive d’obtention d’un prêt bancaire, à Mme Sandra ARMIJOS CONDOY et à M. Luis Santos DA CUNHAS, domiciliés 2 rue William Thornley à Osny.

Il est précisé que le lot 3, situé 30 route d’Ableiges, comprend un local d’habitation en duplex d’une surface de 70,65 m² et un jardin d’une surface d’environ 67,97 m². Le lot 3 est vendu avec 2 places de stationnement sur le parc de stationnement extérieur.

Le lot 3 représente 154 millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales pour l’habitation et les lots 8 et 9 (stationnement) représentent chacun, 5 millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Les honoraires de l’agence immobilière Le Bail d’un montant de 8.500 € sont à la charge des acquéreurs.

290.12.2017 AFFAIRES GENERALES

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L’ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire en application de l’article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les affaires ci-dessus énumérées.

291.12.2017 AFFAIRES GENERALES - AVIS SUR LES DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL ACCORDEES PAR LE MAIRE AU TITRE DE L’ANNEE 2018.

Décide à l’unanimité, de donner un avis favorable sur le calendrier 2018 des ouvertures dominicales autorisées, à savoir :

• Pour les commerces de détails autres que l’automobile :

- 14 janvier
- 21 janvier
- 1^{er} juillet
- 8 juillet
- 2 septembre
- 28 octobre
- 25 novembre
- 2 décembre
- 9 décembre
- 16 décembre
- 23 décembre
- 30 décembre

• Pour les concessionnaires automobiles et commerces d’accessoires automobiles :

- 21 janvier
- 18 mars
- 17 juin
- 8 juillet
- 22 juillet
- 29 juillet
- 16 septembre
- 7 octobre
- 14 octobre

- 9 décembre
- 16 décembre
- 23 décembre

292.12.2017 RESSOURCES HUMAINES CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Approuve à l'unanimité, les créations et suppressions de postes suivants :

Postes à créer au 1^{er} janvier 2018 :

- Adjoint technique à TNC à 85.71% = 1
- Adjoint du patrimoine = 1

Postes à supprimer au 1^{er} janvier 2018 :

- Adjoint technique à TNC à 80% = 1
- Assistant de conservation = 1

293.12.2017 ENVIRONNEMENT – PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIAT DES FORAGES D'OSNY « MISSIPIPI EST » ET « LE PARC » : CONVENTION DE GESTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Approuve à l'unanimité, le principe de la mise à disposition à titre gratuit des parcelles AD n°1 et AR n°301 au bénéfice de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontois dans le cadre de la gestion et l'exploitation des captages d'eau potable « MISSIPIPI EST » et « LE PARC » et l'institution d'une servitude de passage sur la parcelle AR n°296 au profit de la CACP, ainsi que le projet de convention de gestion de terrains avec la CACP pour la protection des captages « MISSIPIPI EST » et « LE PARC ».

294.12.2017 FONCIER – DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE LA PARCELLE AN N° 464 P –LOT A D'UNE SURFACE D'ENVIRON 13 M² EN VUE D'UNE CESSIION ULTERIEURE (PARCELLE AN n° 549)

Décide à l'unanimité, de constater la désaffectation de la parcelle AN n°464 P d'une surface de 13 m², lot A du plan de géomètre annexé. (Parcelle AN n° 549), et le déclassement du domaine public de la parcelle en vue de sa vente ultérieure.

Fait à Osny, le 20 décembre 2017.



Le Maire,

Jean-Michel LEVESQUE